

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune **BOURBONNE LES BAINS**

DEPARTEMENT  
Haute-Marne

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Du 08 janvier 2019**

**Nombre de conseillers :**

- en exercice	19
- présents	17
- votants	18
- absents	2

L'an deux mille dix-neuf le mardi 08 janvier à 20h30

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS

étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

**OBJET**

Approbation de la modification des statuts du Syndicat Mixte des Transports du Pays de Langres (SMTPL)

Etaient présents : André NOIROT, Elie PERRIOT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLOT, Patrick BREYER, Bernadette CARBILLET, Jean-Marie DENIS, Antoine AARNINK, Catherine THIVET, Olivier LADRANGE, Delphine ANDRÉ, Lydia HUGUENOT, Amélie MOLTER, Jean-Marie HUGUENIN, Ludivine PERRIN DEROUCHE

Procuration(s) : Damien CORNU à Elie PERRIOT

Etait(ent) absent(s) excusé(s) : Damien CORNU, Dominique RICHARD BRICE

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 10 janvier 2019 et que la convocation du Conseil avait été faite le 02 janvier 2019

Un scrutin a eu lieu, Mme Amélie MOLTER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

*VU la délibération du Comité Syndical du SMTPL en date du 14 Décembre 2018 modifiant ses statuts comme ci-dessous :*

- Adhésion des communes « Le Châtelet sur Meuse » et « Val d'Esnoms » ;

- Siège social fixé au kiosque de mobilité, square Olivier Lahalle à Langres 52200 ;

- Participation des communes de Langres et Saints-Geosmes au prorata de leur population totale avec doubles comptes au dernier recensement publié.

Après avoir pris connaissance de la délibération du SMTPL et des statuts modifiés ;

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, les membres disposent de 3 mois pour se prononcer sur les demandes d'adhésion et sur les modifications statutaires.

Envoyé en préfecture le 10/01/2019

Reçu en préfecture le 10/01/2019

Affiché le 10/01/2019

ID : 052-215200403-20190108-2019\_11-DE



Madame Marie-France MERCIER, adjoint au Maire, demande donc à l'assemblée de bien vouloir approuver la modification des statuts du Syndicat Mixte des Transports du Pays de Langres. Une copie de la délibération sera envoyée à Madame la Présidente du SMTPL.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

Bourbonne les Bains le 10 janvier 2019

Le Maire

Signature